



# OPÉRATION DÉNEIGEMENT

## SAISON 2025/2026

SERVICE AUX PERSONNES ÂGÉES (+ DE 70 ANS)  
OU EN SITUATION DE HANDICAP DOMICILIÉES À BELFORT

### BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner au CCAS – 14 bis rue du Général Strolz - CS 70467 - 90008 BELFORT Cedex  
**AVANT LE VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025**

#### DEMANDEUR :

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ TÉL : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ 90000 BELFORT

QUARTIER : \_\_\_\_\_

#### PERSONNE A PRÉVENIR (notamment pour le rendez-vous de signature de contrat) :

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

LIEN : \_\_\_\_\_ TÉL : \_\_\_\_\_

#### CONDITIONS GÉNÉRALES D'INTERVENTION

**MISE EN ŒUVRE DU SERVICE :** J'ai bien noté qu'à la suite de mon inscription et après signature du contrat, l'intervention du service de déneigement sera **systématiquement déclenchée sur les indications du PC-Neige municipal**, en cas de chute de neige durant la période entre le 1<sup>er</sup> décembre 2025 et le 15 mars 2026.

Le PC-Neige actionnera alors, pour mon compte, les collaborateurs de La Ressourcerie 90 qui interviendront, du lundi au samedi (hors dimanches et jours fériés), pour déblayer la neige.

J'ai également bien noté que des frais d'inscription forfaitaire de 11 € me seront facturés, auxquels s'ajouteront des coûts d'intervention calculés selon le temps effectivement passé et mes ressources : service payant à partir de 1 447,99 € mensuels pour une personne seule et à partir de 2 248,02 € pour un couple.

Je joins à ce bulletin mon avis d'imposition sur le Revenu des Personnes Physiques (I.R.P.P.) de l'année 2025 sur les revenus 2024.

**PÉRIODE D'INTERVENTION :** du 01/12/2025 au 15/03/2026 (ou après signature du contrat avec le C.C.A.S.) hors dimanches et jours fériés.

#### DATE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DE SON REPRESENTANT

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Belfort pour assurer la prestation de déneigement. La base légale du traitement est le contrat.*

*Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :*

- Les référents multiservices du CCAS.

- Les personnels de l'association La Ressourcerie 90 en charge du déneigement.

*Les données sont conservées pendant 1 an.*

*Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.*

*Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à [dpo@mairie-belfort.fr](mailto:dpo@mairie-belfort.fr) ou à l'adresse postale suivante : Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort, Place d'Armes, 90020 Belfort Cedex. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BELFORT**

14 bis, rue du Général Strolz – CS 70467 - 90008 BELFORT CEDEX

Tél : 03 84 54 56 56 – [ccas@mairie-belfort.fr](mailto:ccas@mairie-belfort.fr)

[ccas.belfort.fr](http://ccas.belfort.fr)

## Prise en charge des interventions de déblaiement de la neige :

### Personnes seules :

Tranches de tarification	Revenus mensuels (Base I.R.P.P. - Année 2025) (Revenus de l'année 2024)		Interventions du lundi au vendredi		Interventions le samedi	
	Minimum	Maximum	Coût d'interv° / 1/2 heure	Prise en charge du C.C.A.S.	Coût d'interv° / 1/2 heure	Prise en charge du C.C.A.S.
Tranche 1		1 034,28 €	12,48 € * / demi-heure	12,48 €	15,34 € * / demi-heure	15,34 €
Tranche 2	1 034,29 €	1 241,14 €		12,48 €		15,34 €
Tranche 3	1 241,15 €	1 447,99 €		12,48 €		15,34 €
Tranche 4	1 448,00 €	1 654,85 €		6,24 €		7,50 €
Tranche 5	1 654,86 €	1 861,70 €		3,12 €		3,75 €
Tranche 6	1 861,71 €			0,00 €		0,00 €

\* Coût d'intervention pour la période 2024-2025 (sera renégocié en septembre 2025)

### Ménages en couple :

Tranches de tarification	Revenus mensuels (Base I.R.P.P. - Année 2025) (Revenus de l'année 2024)		Interventions du lundi au vendredi		Interventions le samedi	
	Minimum	Maximum	Coût d'interv° / 1/2 heure	Prise en charge du C.C.A.S.	Coût d'interv° / 1/2 heure	Prise en charge du C.C.A.S.
Tranche 1		1 605,73 €	12,48 € / demi-heure	12,48 €	15,34 € / demi-heure	15,34 €
Tranche 2	1 605,74 €	1 926,88 €		12,48 €		15,34 €
Tranche 3	1 926,89 €	2 248,02 €		12,48 €		15,34 €
Tranche 4	2 248,03 €	2 569,17 €		6,24 €		7,50 €
Tranche 5	2 569,18 €	2 890,31 €		3,12 €		3,75 €
Tranche 6	2 890,32 €			0,00 €		0,00 €